

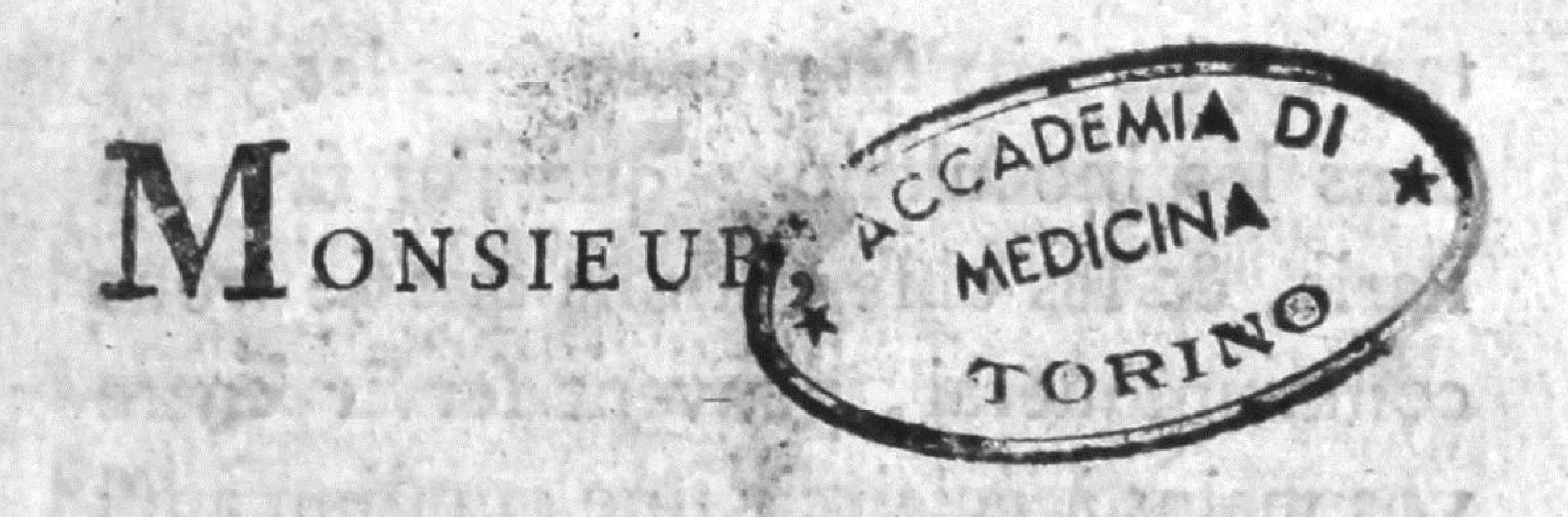


LETTRE

De M. GATTI, Médecin consultant du Roi, & Professeur de Médecine en l'Université de Pise.

A M. ROUX, Docteur en Médécine de la Faculté de Paris, &c.

MONSIEUR,



Vous m'aviez demandé, il y a quelque tems, & je vous avois promis la liste des personnes que j'ai inoculées, & quelques éclaircissemens sur la méthode dont je me sers. Un voyage & beaucoup d'affaires m'ont empêché jusqu'à présent de remplir ma promesse.

Aujourd'hui d'autres motifs se joignent encore au desir que j'ai de vous obliger. Quelques accidens ont excité l'attention du Public, & semblent retarder les progrès de la pratique de l'inoculation. D'ailleurs, la Faculté de Médecine de Paris est occupée par ordre du Parlement à examiner cette matiere. Elle a invité chacun de ses membres à lui fournir les observations qui peuvent la guider dans cet examen. Dans ces circonstances, les faits que j'ai eu sous les yeux dans les inoculations que j'ai faites à Paris, & les observations que je vous communiquerai, peuvent servir entre vos mains à éclaircir une question aussi délicate & aussi intéressante pour le bien public. Dans l'exposé que je vous ferai de ces faits, je serai court, simple & vrai : si quelquefois j'y joins quelques réflexions qui peuvent justifier ou ma pratique, ou l'inoculation même, je vous prie de ne les regarder que comme des conjectures qui ne peuvent emprun-

ter de certitude que des faits mêmes auxquels elles ont rapport. Vous ſavez mieux que moi, Monſieur, que c'eſt principalement d'après les faits qu'il faut juger de l'inoculation.

Je commencerai, Monſieur, par vous préſenter la liſte exacte des perſonnes que j'ai inoculées dans cette Ville depuis environ deux ans. Cette liſte vous mettra en état, vous & tous ceux qui s'occupent de cette matiere, de recourir aux ſources pour conſtater ou pour éclaircir tous les faits relatifs à l'inoculation. A l'aide de ce ſecours on pourra conſulter les perſonnes mêmes qui ſe ſont fait inoculer, leurs parens, leurs amis, & on ceſſera de s'en rapporter à des bruits vagues & toujours incertains, dictés ſouvent par des préventions ou favorables ou contraires, & ſur leſquelles il n'eſt jamais ſûr de compter.

Liste des personnes inoculées.

Trois enfans de M. le Baron d'Holbac.
Madame la Vicomtesse de Montboissier & son fils.
Deux enfans de M. Poisson.
M. le Marquis de Montperny.
Deux filles de M. Helvetius.
Deux enfans de M. le Comte de Jaucourt.
Une fille de M. le Comte d'Hudetot.
Trois enfans de M. de Montullé.
Une fille de M. de Breget.
Mademoiselle d'Herbert.
Un fils de Madame la Comtesse de Gacé.
Une fille de M. le Marquis de Brancas.
Une fille de M. le Duc de Villequiere.
Quatre enfans de M. le Comte de Valory.
M. de Morfontaine.
Deux enfans de M. le Marquis de Caussan.
Trois filles de M. Marquis de Verdelin.
Deux enfans de M. le Comte de Choiseul.

M. de Marivetz.
Madame la Comtesse de Lorges.
M. Blondel le fils.
Une fille de M. le Marquis de Bonac.
Madame la Duchesse de Pecquigny.
Mademoiselle d'Albert.
Une fille de M. le Comte de Guerchy.
Deux filles de Madame la Comtesse de Galifet.
M. le Clere le fils.
Un fils de M. le Comte de Rochambeau.
Mademoiselle Branche.
Madame la Comtesse de Levy.
Une fille de M. le Marquis de Breteuil.
Madame la Duchesse de Boufflers, & sa fille.
Une fille de Madame la Duchesse de Montmorency.
Une fille de Madame la Comtesse de Grammont.
M. le Marquis d'Harcour.
M. le Chevalier d'Harcour.
M. le Chevalier de Coigny.
Madame la Marquise de Voyer.

Madame de Sechelles, & ſon fils.
Madame la Marquiſe de Duras.
M. le Chevalier d'Arpajon.
Un fils de M. le Comte de Turpin.
Madame la Ducheſſe de Sully, & ſon fils.
Deux enfans de M. le Marquis de Puyſegur.
Un fils de M. le Comte de Merle.
Une Femme-de-Chambre de Madame la Princeſſe de Monaco.
Une fille de M. le Comte de Tyars.
M. Baron le fils.
Un fils de M. le Marquis de Freſnelles.
Deux enfans de M. le Comte de Segur.
Mademoiſelle Marquiſe.
Une fille de M. le Marquis de Poyane.
Madame la Princeſſe de Chimay.
Un fils de M. le Marquis de Quinſon.
Mademoiſelle d'Harcourt.
Deux filles de M. Julien.
Mademoiſelle Bourſier.
M. le Chevalier de Vogué.
M. le Comte de Balincourt, & ſes deux enfans.

Madame la Comteſſe de Ranché.

Madame de Roncherolles & ſes trois enfans.

Une fille de M. le Marquis de Surgeres.

Neuf perſonnes que je ne peux pas nommer; mais auxquelles il n'eſt rien arrivé de remarquable pendant leur inoculation, ni après.

J'ai examiné avec beaucoup de ſoin les ſujets avant de les inoculer. Lorſque je ne leur ai pas connu les diſpoſitions néceſſaires pour m'aſſurer du ſuccès de l'opération, je les ai préparés; & la préparation a été uniquement dirigée à leur donner ces diſpoſitions que je croyois leur manquer. Lorſque je les ai trouvés avec ces diſpoſitions, je ne les ai pas préparés, dans la perſuaſion qu'on ne pouvoit préparer un ſujet ſain, ſans apporter quelque changement dans ſon état; & que changer l'état d'un ſujet ſain, c'étoit altérer ſa ſanté. J'ai préſenté l'inoculation comme une pratique très-ſimple: j'ai toujours cru, & je crois que

devenue plus commune & plus connue, elle peut être miſe entre les mains de tout le monde, & à plus forte raiſon être exercée par toutes les perſonnes auxquelles l'étude de la Médecine a donné des connoiſſances, que le commun des hommes n'a pas. Je dis quand elle ſera devenue plus commune, parce qu'alors les accidens qui peuvent ſurvenir pendant l'inoculation, & les remedes à ces accidens, ſeront auſſi plus connus & plus familiers.

Je ſais qu'on a taxé de légereté cette maniere d'enviſager la petite vérole; mais je ne puis regarder la petite vérole inoculée dans un ſujet bien choiſi comme une maladie grave. Dans les pays où elle a le plus de ſuccès & où elle eſt le plus répandue, on en a la même idée. Cette pratique ne réuſſit nulle part auſſi bien que dans les pays où elle eſt entre les mains des femmes, comme en Turquie & dans tout le Levant. C'eſt à bien choiſir le ſujet qu'il faut mettre la plus

grande attention. Les remedes propres à calmer les petits accidens qui ſurviennent quelquefois, ſont ſimples & faciles à appliquer. Dans tout le reſte, laiſſer agir la nature, & faire enſorte que l'inoculé n'ait d'autre indiſpoſition que celle qui vient de l'action du virus variolique : voilà tout l'art, & il n'y a point là de légereté.

Cette ſimplicité que j'ai cru devoir mettre dans la pratique de l'inoculation m'a paru convenable à l'inoculation même, à l'inoculé & au Médecin.

Elle eſt convenable à l'inoculation, qui ſe répandra d'autant plus facilement, ſur-tout dans le peuple, qu'elle entraînera avec elle moins d'appareil, & qu'on y attachera moins d'importance. Or l'inoculation ne ſera véritablement utile, que lorſqu'elle ſera répandue dans le peuple.

Elle eſt convenable à l'inoculé, parce que l'expérience montre que l'inoculation réuſſit d'autant mieux, eſt d'autant

moins ſujette aux accidens qui peuvent l'accompagner, que l'inoculé eſt plus tranquille, moins agité, moins frappé, & que cette tranquillité, ce calme ne ſont pas compatibles avec un plus grand appareil, & une plus grande importance.

Enfin, elle eſt convenable au Médecin, lorſqu'il ne veut pas faire valoir ſes ſoins plus qu'ils ne valent en effet, & qu'il aime plus la vérité & le bien public que ſon intérêt perſonnel.

Voici quelle eſt la matiere que j'ai employée pour inoculer. Dans les petites véroles inoculées & naturelles, on rencontre quelquefois des croûtes plus grandes, plus convexes, & d'une couleur moins foncée que les autres. Je prens ces croûtes, & je ſépare la partie intérieure, qui en eſt comme le noyau, de l'envelope extérieure. Quelquefois pour faire cette ſéparation plus aiſément, j'amollis la croûte dans l'eau. C'eſt cette partie intérieure ſéparée de ſon envelope, réduite en poudre, que j'inſere dans l'inciſion.

Par cette ſéparation mon but n'a jamais été d'obtenir une matiere variolique affoiblie; mais ſeulement de l'avoir ſéparée de toutes les matieres hétérogenes, qui, n'étant pas propres à produire l'effet qu'on deſire, c'eſt-à-dire, à donner la petite vérole, peuvent pourtant en certains cas & dans certaines circonſtances, produire des accidens fâcheux, comme irritation dans la plaie, & d'autres inconvéniens que l'expérience m'a fait connoître : quelquefois auſſi j'emploie des croûtes choiſies dans leur état naturel, ſimplement réduites en poudre.

D'autres fois enfin je recueille le pus contenu dans des gros boutons qui ſont comme des empoules, qui ſe forment quelquefois autour de la plaie dans le tems de la ſuppuration, & j'emploie ce pus tout frais ou ſéché à l'air libre, & réduit en poudre.

Quelques perſonnes voyant que mes inoculés étoient en général très-peu malades, & avoient très-peu de bou-

tons, m'ont fait l'honneur de penſer que j'avois un ſecret pour préparer & affoiblir la matiere variolique. D'autres ont prétendu que mon ſecret conſiſtoit à la faire macérer & bouillir dans l'eau. Les uns & les autres m'ont fait le tort de croire que j'étois capable de cacher un ſecret utile en Médecine.

Je viens de vous confier mon ſecret, ſi c'en eſt un; car je l'ai dit à tout le monde : j'ajoute que je n'ai jamais remarqué de différence entre une matiere variolique & l'autte, quant à l'effet de donner la petite verole; que je n'ai jamais diſtingué en ce genre une matiere plus active, & une autre moins active; que ſi j'avois cru pouvoir affoiblir l'activité de cette matiere, & donner à mon gré plus ou moins de petite vérole, j'aurois regardé cela comme un très-grand avantage pour l'inoculation. En effet, avec cette matiere affoiblie on feroit ſûr de donner toujours une maladie très-légere; & puiſqu'il eſt au moins pro-

bable qu'on n'a cette maladie qu'une ſeule fois, il ſeroit très-intéreſſant d'avoir un moyen ſûr de la donner très-légere, pour diminuer le riſque, quelque léger qu'il ſoit déja. Cette diminution de force dans la matiere variolique ſeroit très-avantageuſe, même dans le cas qu'on dût avoir la petite verole pluſieurs fois. Il ſeroit très-commode d'allumer à différentes repriſes l'humeur variolique, plutôt que de l'allumer toute à la fois, au haſard de produire, ſi je puis m'exppimer ainſi, une explosion qui peut être terrible. Mais malheureuſement pourvu que la mine prenne, il eſt indifférent qu'on l'ait allumée avec une étincelle, ou avec un charbon ardent; tout dépend des diſpoſitions du ſujet. Il eſt tout-à-fait égal que la matiere dont on ſe ſert pour inoculer ſoit fraiche ou ſeche; que ce ſoit un bouton qui a été humecté pour le détacher de ſon envelope, ou du pus tout pur; que cette matiere ſoit en poudre,

ou attachée à un fil ; qu'elle foit même en grande ou en petite quantité, pourvu qu'elle donne la petite verole, & qu'elle ne caufe point d'autres accidens.

Encore une réflexion. Si la matiere variolique dont on fe fert pour inoculer pouvoit avoir plus ou moins de force, pour donner la petite vérole, il y a apparence que celle qu'on prendroit d'une petite vérole confluente, en auroit plus que celle qu'on prendroit d'une petite vérole difcrette & bénigne ; & puifqu'on croit important d'avoir la matiere variolique la plus active, les perfonnes qui s'élevent contre le choix qu'on prétend que je fais d'une matiere affoiblie, devroient penfer auffi qu'on devroit préférer pour l'inoculation la matiere d'une petite vérole confluente, plutôt que celle d'une petite vérole difcrete. Cependant tout le monde préfere les boutons d'une petite vérole bénigne pour inoculer, ainfi la

conduite n'eſt pas ici d'accord avec les principes.

Enfin, pour abandonner les raiſonnemens & en revenir aux faits, j'ai toujours remarqué que la même matiere variolique produiſoit des phénoménes abſolument différens, je veux dire des qualités différentes de petite vérole, ſelon la diſpoſition des ſujets, comme dans la petite vérole naturelle (qui ne differe de l'inoculée que par des circonſtances accidentelles); la maladie eſt plus ou moins grave ſelon la diſpoſition des ſujets.

En voici un exemple entre mille que je pourrois fournir. Les trois filles de M. le Marquis de Verdelin furent inoculées en même tems, avec la même matiere : l'une a été couverte de boutons, l'autre en a eu dix ou douze, & la troiſieme enfin, point du tout. Ce fait & l'inégalité de la quantité de petite vérole dans tous les inoculés, détruit abſolu-

ment ce prétendu affoibliſſement de la matiere variolique.

Je fais ordinairement l'inciſion la plus légere qu'il m'eſt poſſible, je ne fais qu'effleurer la peau : j'ai remarqué que lorſque l'inciſion eſt profonde, elle occaſionne quelques inconvéniens ; il eſt vrai qu'on court plus aiſément le riſque de ne pas donner la petite vérole, & qu'on ſe trouve obligé de réinoculer, mais ce riſque m'a paru préférable aux ſuites d'une plaie trop profonde.

La plûpart de ceux que j'ai inoculés ont eu une très-petite quantité de boutons, d'autres point du tout ; mais ils ont eu la fiévre, de l'inflammation, & une ſuppuration à la plaie ; cinq ou ſix en ont eu une quantité conſidérable : mais il ne leur eſt ſurvenu aucun ſimptôme dangereux pendant la maladie. J'entends ici par tems de la maladie, celui de la fiévre, de l'éruption & de la ſuppuration. La plûpart ont eu une maladie ſi

légére, qu'ils n'ont pas été obligés de garder le lit.

Quelques accès de fiévre aſſez forts, des envies de vomir, des douleurs à la tête, mal-aiſe général, voilà les ſimptômes les plus fâcheux qui ſoient arrivés à quatre ou cinq dans le période de la fiévre.

J'ajoute encore que tous ces inoculés ont ceſſé d'avoir la fiévre après l'éruption, & qu'elle n'eſt jamais revenue pendant la ſuppuration.

On m'a demandé ſouvent pourquoi mes inoculés ſont en général moins malades, & ont moins de boutons; je ne ſçaurois trop vous aſſigner la raiſon de cette différence, à moins qu'elle ne tienne à quelques attentions & quelques pratiques que les bornes d'une lettre ne permettent pas de vous détailler ici, & qui ſe réduiſent toutes à empêcher, autant qu'il eſt poſſible, que les inoculés n'ayent aucun autre mal que la petite vérole, & que leur ſanté ne reçoive

d'atteinte & d'altération que celle qui vient de l'action du virus variolique.

Quelques uns de ceux que j'ai inoculés n'ayant presque point été malades, & ayant eu très-peu de boutons, ou même point du tout, mais ayant eu tous les simptômes de la petite vérole, ont été inoculés une seconde fois, mais toujours sans effet; je ne vous citerai que l'exemple de Madame la Vicomtesse de Montboissier; cette dame ayant eu par l'inoculation une petite vérole très-légere, & deux ou trois boutons seulement autour de la plaie; pour tranquilliser les personnes qui s'intéressoient à elle, se prêta à une seconde inoculation; je lui fis une incision dix fois plus grande qu'on ne la fait ordinairement, j'y mis vingt fois plus de matiere variolique que je n'en mets ordinairement, & il n'en arriva rien. J'inoculai dans le même tems & avec la même matiere M. son fils, & il eut la petite vérole.

Il seroit à désirer que d'autres person-

nes ſe fiſſent réinoculer par des méthodes différentes de celle qu'ils ont employée dans la premiere inoculation, on n'a pas certainement à craindre le retour de la petite vérole, non plus qu'aucun autre mauvais effet de la matiere variolique. Ces expériences ſerviroient à diſſiper en France un préjugé qui retarde les progrès de l'inoculation, & que tant de milliers d'inoculés que l'on a en Europe depuis quarante ans, n'a pu encore y détruire.

Les plaies après avoir rendu plus ou moins ſe ſont cicatriſées dans la plûpart avant le quinzieme jour depuis l'éruption, à quelques uns elles ont duré aſſez long-tems & leur fond étoit fongueux.

J'ai quelquefois enlevé avec un leger cauſtique, cette chair fongueuſe pour ôter un obſtacle à la cicatriſation, ſouvent j'ai laiſſé la ſeule ſuppuration conſumer ces chairs à la longue, regardant dans ce cas la plaie comme un cautere qui me paroiſſoit bien indiqué.

Dans tous les inoculés, je n'ai jamais vu aucune maladie que j'aye pu regarder comme une ſuite de l'inoculation, excepté une éréſipele à Monſieur le Comte de Balincourt, & un engorgement de glande à Madame de Sechelle. Vous ſçavez que l'éréſipele ſurvient quelquefois, & que cet accident n'eſt pas conſidérable. Quant à l'engorgement de la glande, Madame de Sechelle n'en parla pas, & elle crut le diſſiper en ſe promenant. La glande s'engorgea de plus en plus, s'enflamma, amena la fiévre, ſuppura, & produiſit un abcès qui traité par M. Dufouarre, guérit en peu de tems.

D'autres maladies ſurvenues après l'inoculation par des cauſes accidentelles, en ont été regardées comme une ſuite par des gens qui n'en étoient pas bien informés, ou qui jugeoient d'après leurs préjugés. Les voici.

Mademoiſelle de Galifet la cadette eut une fiévre catarrale dont elle fut at-

taquée le quinzieme jour de l'inoculation, quand les boutons commençoient à se sécher; dès le deuxieme jour de l'inoculation, elle avoit commencé à être enchiffrenée, & avoit tous les simptômes d'un amas d'humeurs à la tête.

Mademoiselle de Galifet l'aînée eut peu de jours après une fiévre rouge ou scarlatine, alors épidémique.

Le fils de M. le Duc de Sully, plus de cinq semaines après l'inoculation, eut une fiévre aiguë.

Je n'ai vu aucun rapport entre ces trois maladies & l'inoculation. M. Bordeu qui a vu & traité avec moi ces trois maladies, a pensé de même.

Enfin Mademoiselle de Surgeres après l'inoculation, & après avoir quitté Paris, a eu une fiévre maligne. Comme je n'ai pas été témoin de cette maladie, je n'en peux rien dire; je remarquerai seulement qu'elle a eu la petite vérole assez douce & très-réguliere; que lorsque que je l'ai quittée, ses boutons

commençoient à ſécher, qu'elle ſe portoit parfaitement bien. Lorſque cette fiévre eſt ſurvenue, je ne puis pas douter que le cours de la petite vérole ne fût abſolument terminé. Il s'étoit écoulé environ un mois depuis l'inoculation: il eſt vrai que la plaie ſuppuroit encore un peu, mais il y avoit dans le fond un peu de chair fongueuſe; ce qui avoit du retarder la cicatriſation & la ſuppuration n'étoit pas variolique, puiſqu'elle avoit ceſſé de l'être même avant mon départ.

Je paſſe maintenant à l'hiſtoire de l'inoculation des enfans de Monſieur de Roncherolles; j'entrerai dans un plus grand détail, parce que les circonſtances dont elle a été accompagnée, la rendent très-intéreſſante & pour l'inoculation & pour moi-même. Une indiſpoſition de pluſieurs jours qui m'a empêché de ſuivre cette inoculation avec la même aſſiduité que les autres, & un voyage qui m'a tenu éloigné de Paris,

lorſque la petite vérole s'eſt déclarée chez Mademoiſelle, m'ont empêché d'être le témoin de toutes les circonſtances de cet évenement. A mon retour j'ai recueilli de la bouche de M. & de Madame de Roncherolles & des perſonnes de la maiſon, celles qui n'avoient pas été ſous mes yeux, & les voici raſſemblées.

Le 29 Mai j'inoculai Madame de Roncherolles & ſes trois enfans.

Madame commença à avoir de l'inflammation autour de l'inciſion, ſeulement vers le dixieme jour de ſon inoculation, le douzieme & le treizieme, elle eut quelques accès de fiévre bien legers, l'inflammation de l'inciſion augmenta, & commença enſuite à ſuppurer, la ſuppuration fut très-peu abondante & forma une croute qui s'agrandit enſuite. Ces ſimptômes caractériſent une petite vérole bien légere, mais auſſi certaine que ſi elle eut été confluente. Une petite vérole auſſi douce, fait l'é-

loge de l'inoculation, & tous les inoculés devroient en souhaiter une pareille.

L'aîné des enfans (M. le Comte) eut le troisieme jour de l'inoculation, des signes certains autour de la plaie que la petite vérole avoit pris; en effet le huitieme jour la fiévre commença & continua pendant trois jours, l'éruption se fit, il y eut inflammation & suppuration à la plaie, un petit nombre de boutons & une petite vérole bien caractérisée.

Le cadet (M. le Chevalier) ayant été inoculé le même jour de la même maniere, le quatrieme jour je ne remarquai aucun signe autour de l'incision qui put me faire croire que la petite vérole eût pris; Madame sa mere me dit que je ne devois pas m'en étonner, qu'elle croyoit qu'il l'avoit eu un auparavant. Cependant je l'inoculai une seconde fois avec une incision plus profonde qu'à l'ordinaire.

Mademoiselle

Mademoiſelle de Roncherolles dès le lendemain de l'inoculation, avoit autour de l'inciſion une inflammation éréſipelateuſe, ce qui me parut extraordinaire, & l'inciſion ſuppuroit.

Les jours ſuivans l'inflammation & la ſuppuration continuerent, quoique je viſſe que ces accidens tenoient à quelqu'autre cauſe qu'à l'inoculation, je demeurai cependant incertain ſi la petite vérole avoit pris ou non.

Vers ce tems-là une indiſpoſition me retint chez moi pendant trois jours, pendant leſquels la plaie continua de ſuppurer; mon indiſpoſition finie, je retrouvai M. le Chevalier ſans aucun ſigne à la plaie, ce qui me confirma dans l'idée qu'il avoit eu la petite vérole. Quant à Mademoiſelle ſa plaie ſuppuroit toujours, mais la ſuppuration ne me paroiſſant pas variolique, & la fiévre, ni aucun des ſimptômes de la petite vérole ne paroiſſant en elle, j'héſitai quelque tems, ſi je ne l'inoculerois

pas une seconde fois, & M. le Chevalier une troisieme. Je fus détourné de cette idée en pensant qu'ayant tous les deux communiqué avec M. le Comte leur frere, qui étoit alors dans l'éruption, & ayant toujours couché dans la même chambre, ils pouvoient avoir pris de lui la petite vérole naturelle, & je crus qu'il étoit plus prudent d'attendre si la petite vérole se déclareroit ou par l'inoculation, ou par la contagion, je communiquai sur cela mes idées à Madame sa mere.

Seize jours s'étoient écoulés depuis le commencement de la maladie de l'aîné, & Mademoiselle n'avoit encore eu aucun simptôme de petite vérole, elle avoit eu seulement un peu de fluxion à la tête vers le neuvieme jour, & à la suite de cette fluxion, un écoulement par l'oreille, accident qui arrive assez fréquemment aux enfans après les fluxions. La plaie qui avoit toujours continué à être à peu près dans le même état, ne

faiſoit plus que ſuinter, comme auroit fait en pareille occaſion toute autre plaie ſuperficielle : ſon fond, ſes bords, le pus qui en étoit ſorti, tous ces phénoménes enfin n'étoient pas ceux d'une plaie dans laquelle la ſuppuration variolique eſt établie; ſuppuration qui commence toujours après la fiévre & aſſez ordinairement le douzieme jour de l'inoculation.

Je crus cependant pouvoir être ſans inquiétude, parce qu'en ſuppoſant que la Demoiſelle n'eût pas eu la petite vérole par l'inoculation, je penſai que ſi elle l'avoit priſe de ſon frere aîné, la maladie auroit du déja ſe manifeſter; mon voyage devoit être court, je pouvois la réinoculer à mon retour, je crus devoir dire à Monſieur & à Madame de Roncherolles qu'ils pouvoient être tranquilles, & je partis.

Quelques jours après mon départ, Madame de Roncherolles m'écrivit que ſa fille avoit la petite vérole, j'en fus

affligé plus que ſurpris, & je penſois que c'étoit la petite vérole naturelle que la Demoiſelle avoit priſe de ſon frere le Comte.

Je l'écrivis à Madame de Roncherolles, & j'ajoutai qu'on pouvoit s'appercevoir de la choſe à l'inſpection de la plaie qui ne devoit pas ſuppurer. Madame de Roncherolles me récrivit ſur cela que la plaie ſuppuroit toujours, & que les Médecins regardoient la maladie comme une ſuite de l'inoculation. Comme je n'avois jamais vu d'exemple d'une petite vérole, venant à la ſuite de l'inoculation après un ſi long tems, le fait me parut ſi extraordinaire que je tombai dans une très-grande incertitude ſur ce que je devois penſer de cet évenement & de ſes cauſes.

Arrivé à Paris, je trouvai Mademoiſelle de Roncherolles ayant eu la petite vérole, & peu de jours après elle ſe manifeſta auſſi chez Monſieur le Chevalier. Cet évenement diſſipa les doutes

que m'avoit donnés la relation de Madame de Roncherolles ; j'examinai plus attentivement la plaie : je recueillis ce que M. de Roncherolles & les personnes de la maison me dirent sur ce qui s'étoit passé pendant mon absence ; je sçus que la plaie n'avoit pas réellement suppuré pendant la petite vérole, qu'elle n'avoit fait que suinter un peu, comme auroit fait en pareille occasion toute autre plaie qui n'est pas entierement cicatrisée ; & je reconnus avec certitude, que la Demoiselle n'avoit point eu la petite vérole par l'inoculation que je lui avoit faite ; que la Demoiselle & son frere le Chevalier avoient eu l'un & l'autre une petite vérole naturelle, soit par la communication avec M. le Comte, soit par quelqu'autre voie, en un mot qu'il n'y avoit point là de petite vérole venue à la suite de l'inoculation.

Pour ne laisser subsister aucun doute sur cela, je récapitulerai en peu de mots les faits que je viens de détailler, faits

constatés par le témoignage de Monsieur & Madame de Roncherolles, & de toutes les personnes qui ont vu continuellement les enfans depuis leur inoculation jusqu'à présent.

Monsieur le Chevalier depuis son inoculation jusqu'à la petite vérole, n'a pas eu la moindre incommodité ni aucun simptôme de petite vérole ; Mademoiselle n'a eu qu'une légere érésipele autour de l'incision, un peu de suppuration qui a commencé dès le lendemain de l'inoculation, (à la différence de celle qui caractérise la petite vérole qui ne se montre que vers le tems de l'éruption) & une fluxion à la tête, sans aucun simptôme qui eut le moindre rapport avec la petite vérole.

Les personnes qui ont vu Mademoiselle pendant sa maladie, & qui ont jugé que sa petite verole étoit une suite de l'inoculation, ont porté ce jugement d'après l'état de la plaie, dont la suppuration n'étoit cependant que le suin-

tement ordinaire à toutes les plaies, lorsqu'elles sont long-tems à se cicatriser. On peut se convaincre encore aujourd'hui par l'inspection de la cicatrice, que ces deux enfans n'ont point eu la la petite verole par l'inoculation. La cicatrice dans Mademoiselle, quoiqu'il se soit formé un ulcere, est très-différente, & beaucoup plus petite que celle qui suit la suppuration dans la petite verole prise par l'inoculation. Pour celle de M. le Chevalier, elle est absolument différente de celle qu'on remarque après l'inoculation, & exactement semblable à celle d'une simple incision faite sans inoculation.

Ces mêmes faits doivent suffire pour détromper les personnes qui penseroient que c'est-là un exemple d'une petite vérole naturelle venue après une petite verole prise par l'inoculation, puisqu'ils prouvent que ni Monsieur le Chevalier de Roncherolles, ni la Demoiselle, n'ont eu la petite verole par l'inoculation que

je leur ai faite. Je puis faire remarquer à ce ſujet que Madame de Roncherolles qui n'a pas quitté ſes enfans, & que M. le Comte, qui a vêcu continuellement avec le Chevalier & la Demoiſelle, n'ont pas eu une ſeconde fois la petite verole par cette communication, parce qu'ils l'avoient eue véritablement l'un & l'autre par l'inoculation. Cette différence entr'eux, & le Chevalier & ſa ſœur, prouve que ceux-ci n'avoient pas pris la petite verole par l'inoculation.

Au reſte, Mademoiſelle de Roncherolles a eu une petite verole abondante, mais diſcrete; & M. le Chevalier la petite verole la plus bénigne & la plus légere qu'on puiſſe avoir; quinze ou vingt boutons ſeulement.

Les faits que je viens de vous expoſer, confuſément connus & altérés en ſe répandant dans le public, ont fourni des armes contre l'inoculation & contre moi. Le récit ſimple & vrai que vous

venez de lire ſuffit pour juſtifier l'inoculation.

Pour ce qui me regarde,

1°. On peut me reprocher de n'avoir pas bien inoculé ces deux enfans, puiſqu'ils n'ont pas eu la petite vérole par l'inoculation, & quoiqu'ils en fuſſent ſuſceptibles, comme l'événement l'a prouvé.

Je réponds que c'eſt un accident qui arrive quelquefois, quelque méthode que l'on ſuive. Tous ceux qui ont écrit ſur l'inoculation en conviennent, & tous les Inoculateurs ont eu de pareils exemples ſous les yeux. Il eſt vrai que j'aurois pu prendre de plus grandes précautions, ſur-tout en réinoculant M. le Chevalier; mais ces précautions entraînent auſſi quelques inconvéniens; & j'ai cru que ces inconvéniens pouvoient avoir lieu particulierement dans Mademoiſelle de Roncherolles & ſon frere.

2°. On peut me reprocher de n'avoir pas ſéparé les deux enfans de leur frere

aîné, aussi-tôt que celui-ci a commencé d'être malade; & en cela, on aura raison. J'ai eu tort, puisque c'est précisément cette communication qui a jetté dans mon esprit quelque incertitude, qui m'a empêché de réinoculer la Demoiselle & son frere, & qui les a exposés à la petite vérole naturelle. Je dois cependant remarquer que c'est dans ce même tems-là que j'ai été trois jours sans voir les malades, & que quand je les ai revus, la Demoiselle & son frere le Chevalier avoient déja été exposés à la contagion.

Au reste, Monsieur, je ne dois pas vous laisser ignorer que parmi les inoculés dont vous avez ici la liste, il y en a quatre, outre les deux enfans de Madame de Roncherolles, qui n'ont point eu la petite vérole, quoiqu'ils aient été réinoculés, ou qu'ils aient été exposés à la contagion ; il y avoit une très-grande probabilité qu'ils avoient eu la petite vérole auparavant.

Voilà, Monsieur, les faits & les réflexions que j'ai cru devoir mettre sous vos yeux. Je sais que vous avez de l'amitié pour moi, mais je connois aussi votre sagacité & votre droiture, & je suis bien assuré que dans l'examen d'une question intéressante pour le bien public, vous apporterez l'exactitude la plus sévere, & que la verité seule aura des droits sur vous. Vous me connoissez pour croire que je ne mets aucun intérêt personnel à ce que la question de l'utilité de l'inoculation soit décidée à Paris d'une ou d'autre maniere, à ce que la pratique en soit adoptée ou proscrite. Les connoissances que j'ai acquises sur cette matiere par mes voyages dans le Levant & dans la Barbarie, & par des expériences multipliées pendant plusieurs années, je les ai répandues & communiquées autant qu'il m'a été possible, dans la vue de déterminer un plus grand nombre de personnes, & sur-tout de personnes de l'art à pratiquer l'inocu-

lation. Si cette pratique ſalutaire eſt adoptée en France, comme elle l'eſt dans tous les autres pays, je m'en rejouirai, & pour votre nation, & pour le bien de l'humanité; ſi elle eſt proſcrite, je vous proteſte que ce n'eſt pas pour moi que je m'en affligerai.

Je finis en vous faiſant remarquer que dans une lettre écrite à la hâte, je n'ai pas pû m'expliquer avec toute l'étendue néceſſaire pour ne laiſſer aucune obſcurité, mais je ſuis dans la diſpoſition de vous donner (auſſi-bien qu'à toutes les perſonnes qui voudront s'adreſſer à moi), tous les éclairciſſemens qu'on peut déſirer ſur cette matiere.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, ce 2 Août 1763.

